

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-
ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DEONTOLOGIE 1			
Ancien Code	PAEG1B95ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER1950		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jeanne LECLEF (leclefj@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de déontologie a pour objectif d'enseigner les règles et devoirs qui régissent l'exercice de la profession d'ergothérapeute.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

2.1 Respecter la déontologie propre à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours de déontologie, l'étudiant sera capable seul :

- D'identifier et d'analyser les concepts qui sous-tendent la déontologie relative à la profession.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B95ERGA Déontologie 1

10 h / 1 C

Contenu

Introduction:

-Partie 1: Généralités

1. Distinction entre l'éthique, la morale et la déontologie
2. Liens entre la déontologie, la morale et le droit
3. Sources de la déontologie en ergothérapie

-Partie 2: Aspects juridiques

1. Aspects juridiques de la déontologie (para-)médicale
2. Art de guérir (Loi coordonnée du 10/05/15)
3. La loi du 22/08/02 relative aux droits du patients
4. La loi du 22/04/19 relative à la qualité de la pratique des soins de santé

Démarches d'apprentissage

Le cours oral expose la matière et l'illustre par des exemples.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont invités à poser des questions durant chaque cours ainsi qu'au début du cours suivant. Une séance de questions-réponses a lieu, à la demande des étudiants, lors de la dernière séance de cours.

Sources et références

Celles-ci sont disponibles dans les supports connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Support écrit disponible sur Connected, reprenant la structure détaillée du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation écrite représente l'entièreté de l'évaluation et a lieu au Q1 et en cas d'échec(s) au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).